

# La France pourrait perdre plusieurs milliards d'euros en cas d'interdiction

**L'institut Ipsos a conduit une étude auprès d'agriculteurs et d'experts, pour tenter de comprendre en quoi la substance glyphosate est utile, voire essentielle au secteur agricole, en proposant une analyse micro et macro-économique des conséquences de son retrait du marché français.**

Une étude menée par Ipsos propose d'analyser les conséquences économiques d'un retrait du glyphosate du marché français à partir d'un travail de recherche de plusieurs mois mené auprès de 904 agriculteurs et une dizaine d'experts agricoles, industriels et institutionnels interrogés sous couvert d'anonymat. L'institut révèle les conclusions tirées de cette enquête.

Ipsos constate d'abord une importance du glyphosate variable selon les systèmes de culture : en grandes cultures, les agriculteurs en labour (58 % des ha) sont des utilisateurs ponctuels alors que les agriculteurs qui pratiquent des systèmes de cultures dits "simplifiés" (40 % des ha) sont très dépendants du glyphosate. Quant aux agriculteurs qui pratiquent l'agriculture de conservation des sols (2 % des ha), ils ne pourraient pas s'en passer.

## Un outil important à l'usage raisonné

Cette substance est principalement utilisée pour « nettoyer » le sol avant l'implantation d'une culture (80 % des utilisations). Il ne s'agit donc pas d'un usage récurrent mais bien saisonnier (1,2 traitement en moyenne par an) et le glyphosate n'est utilisé que sur 33 % de la surface agricole.

Sur les sites industriels, type raffineries ou centrales électriques, le glyphosate est très utilisé. Selon le représentant d'une association professionnelle, 90 % des industriels veulent des sites propres, surtout pour des raisons de sécurité : quand l'herbe est sèche, elle peut s'enflammer. Sur les voies ferrées, si la végétation est trop dense, la plate-forme se déforme, il y a un risque de mauvaise tenue de la voie.

## Pas de solution aussi efficace

À l'unanimité, tous les acteurs de la société civile, économique et politique, s'accordent à dire que des efforts doivent être menés pour développer des solutions et technologies alternatives, qui tendent à réduire l'usage de produits phytosanitaires. Il n'existe toutefois pas aujourd'hui de solutions aussi efficaces et adaptées que le glyphosate pour désherber les sols.

Les experts interviewés, corrélant l'initiative « 4 pour 1 000 » lancée par le ministère de l'agriculture en 2016, soulignent que l'usage du glyphosate aurait potentiellement moins d'impact sur l'environnement que le désherbage mécanique. Pour la mise en œuvre de l'agriculture de conservation, qui peut contribuer à atteindre cet objectif, l'utilisation de glyphosate est indispensable car il permet de limiter le travail du sol, donc de stocker le carbone dans le sol et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

### **Un retrait qui engendrerait des impacts économiques**

Ipsos estime que la France pourrait perdre plusieurs milliards d'euros en cas d'interdiction du glyphosate, dû à une baisse de rendement et donc un retrait des exportations, notamment pour les céréales (1,06 Md€) et le vin (0,90 Md€). Une non-réhomologation aurait également un impact direct sur les agriculteurs. 73 % des agriculteurs estiment que le retrait aurait un impact sur l'organisation du travail de leur exploitation et 72 % estiment que la rentabilité économique serait impactée.

Un retrait du marché représenterait une hausse des coûts de production pour la majorité des utilisateurs de glyphosate, pouvant aller jusqu'à 22 % en viticulture et 26 % pour les grandes cultures ; cela engendrerait également une perte de rentabilité pouvant aller jusqu'à 33 % pour les exploitations céréalières et 20 % pour les exploitations viticoles.

L'institut conclut qu'« au regard de ce large travail de recherche, il s'avère que le glyphosate est une solution largement utilisée en raison d'une proposition de valeur unique. En outre, il n'existe pas à l'heure actuelle d'alternatives équivalentes. Une interdiction à court terme engendrerait donc la mise à mal d'un secteur déjà en difficulté. Par ailleurs, les évaluations sanitaires exhaustives réalisées par les autorités publiques ces 40 dernières années, ont conclu de façon constante que le glyphosate ne présente pas de danger particulier pour l'homme (cf. encadré). Les enjeux d'innovations scientifiques sont grands et les attentes citoyennes nombreuses mais pour l'heure, l'essentiel est de se concentrer sur la réalité d'une situation économique en difficulté et de dépasser les batailles purement idéologiques ».

**Lien article :** <https://www.terre-net.fr/observatoire-technique-culturale/appros-phytosanitaire/article/glyphosate-la-france-pourrait-perdre-plusieurs-milliards-deuros-en-cas-dinterdiction-216-130444.html>